

LA SEYNE

Partant pour une virée en « Fantôme du mai » ?

P 5

La Seyne-sur-Mer

9, quai Saturnin-Fabre Tél. 04.94.10.35.00 - laseyneloc@nicematin.fr / Abonnement : 0.800.06.83.20

« Les fantômes du mai » vont ressortir de l'ombre

La deuxième randonnée nocturne organisée dans la forêt de Janas par la section cyclotourisme du CSMS aura lieu le samedi 23 mai prochain. Avec des marcheurs en plus des vététistes

Une randonnée nocturne dans la forêt de Janas : cette idée lumineuse a vu le jour la nuit du 14 juillet 2012. « Mon épouse et moi étions allés à la chapelle Notre-Dame du Mai pour avoir une vue panoramique des feux d'artifice. Et je me suis alors dit que ce serait sympa de venir y rouler de nuit, que ce serait une belle manière de faire connaître le club... », rappelle Marc Agnessens. Et l'initiateur au sein de l'école de VTT de la section cyclotourisme du Club sportif municipal seynois (CSMS) s'est alors mis au travail pour « monter » cette balade pas comme les autres.

Deux marches

Cela a été un gros boulot d'organiser cette promenade à VTT dans la forêt de Janas, avec trois parcours (12, 16 et 24 km) à tracer et surtout à éclairer, grâce à des centaines de bâtons lumineux de secours, de la Maison de pleine nature (point de départ et d'arrivée mais aussi de ravitaillement) en passant évidemment par la chapelle Notre-Dame du Mai. Pour arriver à la première édition des « Fantômes du



La première édition de cette grande sortie nocturne dans la forêt de Janas avait été un succès. Cette fois-ci, les organisateurs attendent, au maximum, 500 vététistes et 300 marcheurs. (Photo DR)

mai », le 17 mai dernier : « Les fantômes, parce que c'est une image sympa, des fantômes dans la nuit avec de la lumière; et mai, pour rappeler que ça se passe près de la chapelle et au mois de mai », explique Marc Agnessens.

Cette première s'est bien passée avec 265 participants venus de toute la région, de Nice à Marseille, le concours du plus beau déguisement (du vététiste mais aussi du vélo) récompensé par un bon d'achat de 100 € dans un magasin de cycles et une pasta party : « On aime bien recevoir », dit l'initiateur. Et la section cyclotourisme

du CSMS se fera de nouveau un plaisir d'accueillir vététistes... mais aussi marcheurs, pour la deuxième édition, le samedi 23 mai prochain : « L'an passé, nous nous sommes rendus compte que ceux qui attendaient les vététistes n'avaient rien d'autre à faire. Alors, nous avons décidé d'organiser une marche pour eux ». Une marche, et même deux : 6 et 12 km avec respectivement 350 et 520 m de dénivelé positif. En plus, donc, des trois circuits de VTT, de 12, 17 et 24 km avec 300, 600 et 850 m de dénivelé positif. « Nous avons modifié une partie du parcours afin d'évi-

ter que marcheurs et vététistes ne se croisent à des endroits dangereux de nuit. Ils ne se rencontreront que sur les itinéraires du 10 km marche et des 17 et 24 km à VTT, pendant 20 m sur la piste du Sémaphore », indique-t-il.

Pré-engagez-vous !

Les autres changements concernent le concours du plus beau déguisement, avec désormais deux récompenses (premier prix de 70 € et second de 30 €, en bon d'achat dans un magasin de cycles), le nombre de bénévoles (90) et de personnes (36) dévouées à la sécurité (médecins, secouristes, ja-

Inscriptions A partir du 1^{er} avril

● VTT (lampe frontale, lampe sur le guidon, lumière arrière et gilet jaune obligatoires) : gratuit pour les moins de 18 ans licenciés à la FFCT obligatoirement accompagnés d'un adulte, 8 € pour les plus de 18 ans licenciés à la FFCT (12 € sur place), 8 € pour les moins de 18 ans non licenciés (12 € sur place) et 12 € pour les plus de 18 ans non licenciés (16 € sur place).

● Marche (lampe frontale obligatoire) : 5 € pour tous (8 € sur place).

Tél : 06.27.86.01.63. E-mail : marc.agnessens@stfr.fr

Site internet : <http://www.csm-seynoisy-cyclotourisme.fr/>

lonneurs...) ainsi que de bâtons lumineux (1500 !).

Pour le reste, la pasta party est toujours au menu et les pré-inscriptions (à partir du 1^{er} avril) sont plus que jamais favorisées, afin de gérer au mieux la réception de 500 vététistes et 300 marcheurs, le maximum espéré afin que cela reste gérable : une réduction est accordée à tous les pré-inscrits (4 € pour les vététistes, 3 € pour les marcheurs), un tee-shirt est offert aux 300 premiers inscrits et les vététistes auront droit à une plaque personnalisée, avec leur prénom au-dessus de leur numéro.

Et « Les Fantômes du mai » demeureront « une randonnée festive, sans notion de compétition, ni chrono ». En continuant de « respecter et préserver la nature qui nous accueille » : « Il ne faudra rien laisser derrière nous ».

SÉBASTIEN HÉNOT
shenot@varmatin.com

Programme

A la Maison de pleine nature de Janas.
Samedi 23 mai, de 19h30 à 21h30 : inscriptions; 20h30 : départ du 10 km marche; 21 heures : départ du 6 km marche et du 24 km VTT; 21 h 15 : départ du 17 km VTT; 21 h 30 : départ du 12 km VTT; 22h30 : pasta party; minuit : remise des prix du plus beau déguisement.